

ÉLABORATION / RÉVISION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

L'article L-311-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles définit le projet d'établissement ou de service comme un des 7 outils garantissant le respect des droits des usagers. Document de pilotage stratégique, son élaboration constitue un enjeu de réflexion et de fédération des équipes autour des valeurs et principes d'actions partagés.

* | Pré-requis ?

Aucun

👤 | Pour qui ?

Responsables ESSMS et associatifs.
Les professionnel.le.s du social
et médico-social

🕒 | Durée ?

À construire avec le commanditaire

💰 | Tarif ?

2600€ net de taxe

Méthodes évaluatives ?



- QCM
- Quizz
- Cas pratiques

Les + de la formation ?

Une méthode pratique et outillée

🎯 Objectifs

- Identifier et organiser les étapes à l'élaboration du document
- Concevoir la mobilisation des équipes en repérant la dimension participative du document
- Construire un plan de travail sur une temporalité donnée

💬 Contenu

- ➔ L'outil projet et sa place dans la roue de l'amélioration de la qualité
- ➔ Les modalités de formalisation du document
- ➔ Les obligations réglementaires
- ➔ La recommandation de l'ANESM/HAS sur le projet d'établissement
- ➔ Les sources nécessaires à l'élaboration du document
- ➔ Le plan du document
- ➔ Le travail intersession à réaliser

👤 Méthodes pédagogiques

Formation action, apports théoriques, juridiques et méthodologiques, travaux collectifs, pédagogie interactive, travail intersession



Compétences visées

- Établir un projet d'établissement conforme à la réglementation
- Assurer l'opérationnalité du document
- Garantir la participation des équipes et produire un document sur-mesure